

8e slalom de Beaucaire et 2e slalom Ugernum (26 & 27 septembre 2026)

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service presse des slaloms de Beaucaire et Ugernum 2026, proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation (*par mail*), doit parvenir **au plus tard le 22 / 09 / 2026**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors des slaloms de Beaucaire et Ugernum.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
Patrice Marin

8e slalom de Beaucaire et 2e slalom Ugernum

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM :
TEL PORT :
FONCTION :

PRENOM :
MAIL :

DESIGNATION

1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
2- PRESSE SPECIALISEE
3- TELEVISION / RADIO
4- AGENCE PHOTO

5- SITE INTERNET D'INFORMATION
6- ATTACHE DE PRESSE
7- VIDEO
8- TEAM

PERSONNES A ACCREDITER

NOM :
TEL PORT :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PRENOM :
MAIL :

NOM :
TEL PORT :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PRENOM :
MAIL :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- ☐ Carte de presse n° Et/ou ☐ Laissez Passer Média FFSA
☐ Lettre accréditive
☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- ☐ Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

- ☐ Présent pour le 8e slalom de Beaucaire - ☐ Présent pour le 2e slalom Ugernum - ☐ Présent pour les deux slaloms
☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE :
SIGNATURE

LIEU :

Document à renvoyer à Patrice Marin : rallye2@orange.fr au plus tard le : **22 / 09 / 2026**